

# PROJET APARR

- 2025 -

## Sommaire

L'APARR en 2025 : missions, moyens et positionnement.....	p. 2
Faire réseau et soutenir les professionnels.le.s .....	p. 5
Intensifier la diffusion des films.....	p. 13
Mieux faire connaître l'association et la filière.....	p. 17

## MISSIONS

Depuis 2005, l'APARR rassemble les professionnel.le.s de l'audiovisuel et du cinéma en Bourgogne-Franche-Comté. L'APARR accueille tous les acteurs de la filière : comédien.ne.s, auteur.rice.s, technicien.ne.s, prestataires, producteur.rice.s, diffuseurs, formateur.rice.s, toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'entraider et agir ensemble.

L'APARR est un outil de mise en lien et d'échange entre les personnes qui fabriquent, diffusent et plus largement participent à la création d'images animées dans la région. C'est une ressource essentielle pour favoriser les contacts, et stimuler la créativité par la rencontre de sensibilités et de spécialités diverses.

Gérée par ses membres et organisée en collèges de métiers, l'APARR bénéficie, pour la réalisation de ses missions, du soutien opérationnel d'une équipe de salariées, ainsi que du soutien financier du Conseil régional et du CNC.

### Soutenir les professionnel.le.s

Nous facilitons la circulation des informations en les collectant et en les diffusant sur notre site internet [www.aparr.org](http://www.aparr.org). Nous organisons des rencontres formelles et informelles pour faciliter les échanges et les collaborations nouvelles.

Nous orientons les porteurs de projets en les aidant à développer leurs compétences et leur réseau. Nous organisons des rendez-vous individuels ainsi que des événements fédérateurs tels que des ateliers, des tables rondes lors de festivals ou des temps forts dans un esprit d'entraide et de non-concurrence.

Nous portons une attention toute particulière aux auteur.rice.s émergent.e.s à travers la coordination du Parcours Nouveaux Talents, dans le cadre de l'opération « Talents en court », initiée par le CNC.

Nous entretenons un dialogue régulier avec nos partenaires financiers régionaux et nationaux. Nous tenons un rôle d'expertise pour les informer des évolutions et des spécificités de nos métiers, et envisager ensemble des mesures concrètes favorables au développement de la filière.

### Promouvoir la filière auprès du grand public

Partout en Bourgogne-Franche-Comté, vivent et travaillent des professionnel.le.s qui oeuvrent au cinéma d'aujourd'hui. L'APARR valorise la présence et la créativité de ces artistes et technicien.ne.s à travers plusieurs actions de médiation :

Des séances cycliques ou ponctuelles organisées avec l'aide de nombreux diffuseurs partenaires,

Un annuaire participatif d'œuvres liées à notre région, disponible gratuitement sur notre site internet. Consultable par tous, il offre un aperçu riche de notre patrimoine filmique. De plus, nous nous engageons activement dans la diffusion de ces œuvres dans les salles de cinéma ainsi que dans diverses structures.

Le catalogue *Docs ici, courts là*, joue un rôle clé dans cette diffusion en proposant à toutes les structures régionales un soutien à la programmation de films du catalogue en ligne. Enrichi chaque année, il comprend plus de 150 documentaires et courts métrages de fiction. Nous incitons les programmeurs à organiser des rencontres entre les équipes des films et les spectateur.rice.s.

## POSITIONNEMENT ET ACTIVITES EN 2025

**Structure ressource pour les professionnel.le.s du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté,** L'APARR continuera de mener des actions diversifiées pour consolider et fédérer la filière, avec une situation financière améliorée, qui nous permettra de remettre en place certaines actions mises de côté en 2024. Cependant, le contexte inflationniste ainsi que la relative instabilité politique dans laquelle se trouve le pays ne manquent pas de nous rappeler la fragilité de notre structure, à l'instar de la plupart des associations culturelles.

### Les grandes priorités pour 2025

- Mieux travailler l'interconnaissance entre les professionnel.le.s,
- Retravailler la communication de l'association,
- Poursuivre le lien avec les tutelles et repenser la façon dont on communique sur ces relations auprès des adhérent.es.s,
- Intensifier le travail de diffusion des films et le lien avec les salles de cinéma.

Cette liste se retrouve au cœur des grandes actions que nous menons annuellement : **L'animation du réseau** tout au long de l'année et **la coordination de la vie associative,**

**L'animation du portail ressource régional du cinéma et de l'audiovisuel ([www.aparr.org](http://www.aparr.org)),** élément de mise en réseau, de valorisation des personnes, films et autres ressources cinématographiques du territoire,

**L'organisation d'ateliers et rencontres professionnelles** pour développer les compétences et renforcer les liens au sein du réseau,

**Le travail de diffusion des films régionaux, notamment via la coordination du dispositif *Docs ici, Courts là,*** qui permet de mettre en lumière toute l'année une sélection de documentaires et courts métrages produits, réalisés ou tournés en Bourgogne-Franche-Comté,

**La coordination du Parcours Nouveaux Talents, déclinaison de Talents en Court en Bourgogne-Franche-Comté,** en partenariat notamment avec le festival Entrevues.

**L'organisation des rencontres APARR'té,** événement fédérateur pour la filière régionale et vitrine de la créativité de notre filière auprès du grand public.

Parallèlement, l'APARR compte poursuivre ses partenariats avec d'autres structures de la filière régionale, voire nationale, pour continuer à tisser du lien entre les différents acteurs de la vie des films et inscrire la filière régionale dans les enjeux et réseaux nationaux, démarche encore plus essentielle en ces temps difficiles.

## MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

L'association a étoffé son équipe salariée ces dernières années, passant de 1,25 ETP en 2018, à 3,25 ETP pour 2023, avec la consolidation des emplois. Désormais, l'équipe compte 3 salariées engagées à temps plein et une salariée à temps partiel (à noter, l'une des salariées à temps plein est momentanément en congé parental à 20% ; l'ETP pour 2024 et 2025 est donc de 3,05). Elle a pu également bénéficier d'un investissement toujours plus important de ses bénévoles, membres du Conseil d'administration ou non, qui participent à la fois à la gestion de l'association, à sa représentation (auprès des tutelles, et dans des organismes nationaux tels que la Boucle documentaire, la FAMS, ou encore au sein du COREPS), mais aussi lors de l'organisation d'évènements.

Pour 2025, nous pensons pouvoir compter sur les mêmes moyens humains, sachant qu'il faudra cependant réélire comme chaque année notre Conseil d'administration, avec des membres possiblement entrants pour les uns et sortants pour d'autres. Cette réactualisation régulière du Conseil d'administration est le signe d'une vie associative riche et dynamique pour laquelle de nouveaux membres n'hésitent pas à s'impliquer. Mais en même temps, réactualiser régulièrement le CA demande une formation plus soutenue des nouveaux responsables afin

qu'ils puissent se saisir de leur rôle d'employeurs, qu'ils intègrent bien nos statuts tout comme le fonctionnement de notre organisation, de manière à porter le projet associatif et sa structure le temps de leur mandat.

Les représentant.e.s de l'APARR au sein des fédérations nationales que sont la Boucle documentaire et la FAMS ont changé en 2024, 2025 verra ces délégations pérennisées (3 auteur.rice.s impliqué.e.s dans chaque fédération).

Un travail important reste cependant à mener auprès des professionnel.le.s eux-mêmes, pour les convaincre d'adhérer à l'association et, à terme, de s'investir dans la vie associative. Après plusieurs années de baisse des adhésions (de 2019 à 2022), et une relative reprise de celles-ci en 2023, 2024 marque une forte augmentation de celles-ci. C'est une dynamique positive qui a été relancée, notamment grâce à la décision de l'Assemblée Générale de conditionner l'accès à certaines actions à l'adhésion. Cette décision a permis de clarifier le rôle de l'association ; il nous faut cependant continuer à mobiliser les adhérent.e.s autour de notre projet associatif, et réussir à convaincre un maximum de professionnel.le.s de nous rejoindre, tout en maintenant une ouverture d'esprit qui évite l'entre-soi. L'accent sera mis sur la multiplication des contacts avec les professionnel.le.s de la région, afin d'assurer la promotion de l'association et de connaître mieux encore les besoins de la filière. Nous comptons aussi solliciter assez directement certain.e.s professionnel.le.s bien identifié.e.s, ayant une certaine notoriété et avec lesquels nous avons de bons contacts, pour leur proposer d'adhérer à l'association pour 2025.

Après une année 2024 commencée sous le signe de l'austérité, le soutien accru de la Région et du CNC nous permet d'envisager un programme d'action 2025 étoffé, et ce, malgré l'augmentation mécanique des frais généraux de l'association. Cependant, nous restons prudents et réalistes sur le développement de l'APARR : après de nombreuses tentatives de diversification de nos ressources en 2024, soldées par des échecs (Départements, rescrit fiscal mécénat...), nous savons désormais qu'il nous faudra compter principalement sur nos tutelles traditionnelles pour financer nos actions, les subventions complémentaires (FDVA, collectivités locales) n'intervenant que sur des sommes modestes et fléchées sur des projets bien précis.

En outre, une incertitude plane également sur la pérennité de notre domiciliation à La Coursive, l'association portant le lieu et le projet de pôle culturel étant en grande difficulté financière. Si jamais le lieu devait fermer, il est déjà acté que nous chercherons de nouveaux bureaux en compagnie des CIBFC – la mutualisation nous permettant de créer des liens forts entre les deux associations, d'imaginer plus facilement des actions communes, et évidemment de réaliser des économies d'échelle. Il est encore difficile de savoir quel sera l'impact d'un possible déménagement sur notre budget prévisionnel, mais nous avons tout de même tenté de tenir compte de cette inconnue.

Côté vie associative, la consultation des adhérent.e.s, faite en mars 2024, nous a permis de confirmer le rôle premier de l'APARR, c'est-à-dire faire réseau. Nous démultiplierons ainsi les initiatives, permettant de tisser peu à peu des liens entre tous les acteurs. Dans une région structurellement sous-financée au niveau du cinéma et de l'audiovisuel, et dans la crise des financements culturels qui s'annonce, le « faire ensemble » est notre principale force, et les valeurs d'entraide et de construction de collectif que notre association portesemblent plus que jamais d'actualité.

# FAIRE RESEAU, ACCOMPAGNER LA FILIERE

Cela parait si simple, et pourtant, cette raison première de l'APARR est peut-être la plus chronophage, mais centrale, de nos missions. Faire réseau passe par une multiplicité d'actions, de façons de faire se rencontrer les professionnel.le.s, à différentes échelles et sous différents prétextes.

## LES ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES : UN OBJECTIF DE FORMATION

Afin d'accompagner les professionnel.le.s dans le développement de leurs compétences et dans l'acquisition de connaissances dans des domaines en perpétuelle évolution, ainsi que d'encourager leur mise en lien, l'APARR met en place depuis 8 ans des **ateliers pour les professionnel.le.s de Bourgogne-Franche-Comté**. Les objectifs de ces ateliers sont de renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnel.le.s ; de développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide et de collaborations entre les professionnel.le.s ; et de répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur.

La jauge des ateliers est, selon les thématiques, comprise entre 6 et 12 personnes afin de pouvoir personnaliser un maximum le contenu de la journée.

La programmation d'ateliers est complétée par l'organisation de rencontres professionnelles. Ces temps, sous forme de table ronde et/ou d'interventions sur des questions précises, sont conçus pour répondre à des interrogations pragmatiques des professionnel.le.s : diffusion des films, aides à la production, formation, questions administratives... Elles sont conçues pour être accessibles au plus grand nombre, intégrant systématiquement un temps d'échanges.

Les thématiques abordées concernent les différents maillons de la filière. Elles sont **liées aux évolutions du secteur**, et aussi à des sujets pour lesquels nous avons **identifié un vrai besoin** (un sondage recense chaque année les besoins et suggestions de l'ensemble de la filière). Sont conviés aux ateliers et aux temps de rencontres professionnelles l'ensemble des membres inscrits sur le portail, et éventuellement d'autres professionnel.le.s repérés ailleurs car ce sont des actions qui nous permettent souvent d'identifier de nouveaux membres du réseau, mais suite à la décision prise en AG 2024, nous conditionnons l'accès à ces journées aux membres adhérents de l'association. Les ateliers sont payants et conditionnés à l'adhésion à l'association (au tarif de 40€). Les rencontres professionnelles sont, elles, en accès libre pour tous nos adhérent.e.s, et visent un nombre de participant.e.s plus important que les ateliers.

Nous renouvelerons en 2025 un programme de 6 temps d'ateliers ou de rencontres professionnelles au minimum. Les rencontres professionnelles seront organisées en fonction des opportunités de partenariats ; nous avons listé une dizaine d'événements possibles, mais nous adapterons bien sûr à l'actualité, aux possibilités d'accueil de nos partenaires, et nous réservons la possibilité de choisir, entre les thématiques listées ci-dessous, celles qui nous paraîtront les plus pertinentes en fonction des besoins et des envies exprimés par la filière. Ces journées se dérouleront autant que possible sur l'ensemble du territoire, dans des lieux partenaires de l'opération que nous solliciterons et qui constitueront aussi un relais en communication, par exemple : les festivals Chefs Op' en lumière à Chalon-sur-Saône, Fenêtres sur court à Dijon, Entrevues à Belfort, la Coursive à Dijon, Hophophop à Besançon, la Volière à Montceau-les-Mines, les Ateliers du Cinéma de Beaune, etc.

Pour les rencontres professionnelles, nous essayons de les construire en partenariat avec d'autres acteurs régionaux ou festivals, afin de mutualiser les moyens et de mettre en lumière les initiatives sur tout le territoire.

## Thématiques envisagées pour 2025

### Pour les ateliers (deux à trois ateliers dans l'année, choisis parmi les possibilités ci-dessous) :

- La direction d'acteur.rice.s
- Le pitch - sur 2 demi-journées avec des demi-groupes, en amont de la session de pitch organisée et adossée à un festival régional, peut se dérouler en visio.
- Export et compression vidéo (pour avoir une base technique pour discuter avec les chefs opérateurs et étalonneurs, et connaître les avantages et inconvénients des différents formats)
- Création et test de DCP : comment créer son DCP à partir de DCP-O-Matic ? Comment tester son DCP sans avoir accès à une salle ? Comment l'envoyer numériquement de manière fiable et sécurisée ?

### Pour les rencontres professionnelles :

Sous l'impulsion du collège auteurs-réalisateur.rice.s, nous souhaitons poursuivre l'action nommée « **La Fabrique d'un film** » avec au moins une journée d'informations et de partages d'expériences en direction des auteur.rice.s et des producteur.rice.s. Ces journées articulent fiction et documentaire, avec des réalisateur.rice.s et producteur.rice.s invité.e.s, pour s'intéresser à une étape particulière de la fabrication d'un film. L'idée est de partir de cas concrets. Ces journées s'adressent à un public « débutant » comme aux professionnel.le.s plus établis qui souhaitent mettre leurs pratiques en perspective. Cette année, nous souhaitons nous pencher sur la production de films associatif et/ou la musique à l'image et la gestion des droits musicaux dans le cadre d'un film et d'un ciné-concert.

Nous organiserons une journée professionnelle le 12 février 2025 sur le thème de la rémunération des intervenant.e.s en éducation aux images co-organisée avec Culture Action.

### Nos rendez-vous récurrents, tout au long de l'année :

**Les rendez-vous conseils** : ce sont des rendez-vous individuels, organisés sur demande par les membres du réseau qui souhaitent avoir l'appui de l'équipe salariée sur la recherche d'une structure de production, d'aides financières pour leurs projets, de contacts pour la diffusion de leurs films...ou tout simplement, d'un regard extérieur sur un projet en cours d'écriture. Une quinzaine de rendez-vous sont ainsi honorés chaque année, par téléphone, en visio ou en présentiel.

### Nous renouvelerons les rencontres construites en partenariat avec des festivals, acteurs régionaux ou nationaux, en 2024 :

- Une séance de pitch lors de Fenêtres sur Courts, en partenariat avec Plan9, ou d'Entrevues, en partenariat avec Cinémas d'aujourd'hui ;
- L'animation d'une rencontre entre les jeunes réalisateur.rice.s invités du festival « Tremplin » de Besançon ;
- L'organisation d'un temps d'atelier ou table ronde pendant le forum Entreprendre dans la Culture de la Coursive.

Enfin, comme l'année passée, nous identifierons les autres opportunités de rencontres professionnelles, tables rondes, formations et masterclass proposées par les festivals ou par nos partenaires régionaux (notamment La Coursive à Dijon, Culture Action à Besançon, et l'ARTDAM à Longvic), et relayerons leurs informations pour inciter les professionnel.le.s du réseau à y assister.

## DES TEMPS D'ÉCHANGE ET D'INTERCONNAISSANCE

Les professionnel.le.s expriment de façon récurrente leur besoin de connaître leurs pairs, d'échanger autour de leurs problématiques communes, de se faire passer les offres d'emploi. L'APARR a évidemment à cœur de s'emparer de ce besoin de connaissance mutuelle et de faire réseau.

Ainsi, du côté des auteur.rice.s-réalisateur.rice.s, cela se traduit par l'animation des « Jeudis de l'écriture » : une fois toutes les six semaines, en visioconférence, 4 à 5 auteur.rice.s se partagent leurs projets et s'échangent leurs visions, leurs conseils. Ces rendez-vous permettent aux auteur.rice.s de sortir de leur "isolement" pendant cette phase d'écriture, de savoir sur quels projets travaillent les uns et les autres, de s'échanger des conseils et méthodes de travail et bien sûr de récolter avis et retour, en toute bienveillance, sur les projets qui sont présentés.

Les **sessions de speed-meetings** que nous organisons sont également l'occasion de rassembler les professionnel.le.s par branche d'activités. Nous organisons une session dédiée aux technicien.ne.s pendant le festival Chef Op' en lumière en partenariat avec le Bureau d'Accueil des Tournages le mardi 28 janvier 2025 ; nous souhaitons encourager les chefs opérateur.rice.s invité.é.s du festival à y participer également, pour favoriser leur rencontre avec des technicien.nes.s du territoire. Une autre session de speed-meeting entre les intervenant.e.s en éducation à l'image et les structures organisatrices d'actions d'éducation à l'image est organisée en partenariat avec le Pôle Image BFC. Enfin, une dernière session de speed-meeting entre les comédien.ne.s et les réalisateur.rice.s/directeur.rice.s de casting sera organisée pendant nos rencontres APARR'té (toujours en partenariat avec le BAT BFC).

Nous souhaitons initier en 2025 des "**rencontres métiers**" à l'occasion de notre Assemblée Générale ou bien à l'occasion des rencontres APARR'té afin de profiter de la présence de nombreux professionnel.le.s à ces occasions. Il s'agirait ici de rassembler les professionnel.le.s par métier : les monteur.euse.s, les chefs opérateur.rice.s, les ingénieur.e.s du son, les électricien.ne.s et machinistes, les régisseur.euse.s et repéreurs, les prestataires de post-production, les scriptes, les décorateur.rice.s, les technicien.ne.s HMC... En effet, lors du séminaire adhérents, est remontée cette remarque : les technicien.ne.s ont du mal à s'identifier et, donc, à se coopter sur des tournages quand l'occasion se présente. Ces rencontres physiques permettront sans doute de dynamiser également le collègue "Arttech".

## L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉMERGENCE

L'association est souvent la première structure ressource pour les jeunes professionnel.le.s de la région, notamment les auteur.rice.s. Chaque année, nous proposons des rendez-vous conseils pour ces professionnel.le.s : ils permettent de les orienter dans leur recherche d'aides financières ou logistiques, de les familiariser avec l'écosystème régional, de leur donner des conseils sur la viabilité de leurs projets, de les aider dans la diffusion de leurs films. Ces rendez-vous sont accessibles sur simple demande, auprès de l'équipe. Nous incitons également les jeunes auteur.rice.s à participer aux jeudis de l'écriture afin de bénéficier de conseils et relecture d'autres professionnel.le.s plus aguerri.e.s.

Cependant, l'action-phare permettant d'accompagner l'émergence en fiction, reste la coordination du Parcours Nouveaux Talents.

## Le Parcours Nouveaux Talents

Depuis 2017, l'APARR est coordinatrice de « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté : l'idée est tout au long de l'année d'identifier, d'être identifié par les réalisateur.rice.s en devenir en région, et de mettre à leur disposition des ressources pouvant les guider dans leur professionnalisation.

### Le Parcours Nouveaux Talents est composé de plusieurs étapes :

- 5 jours d'immersion à Entrevues Belfort, pour 4 participant.e.s, sélectionné.e.s par un jury de professionnel.le.s
- les résidences d'écriture, pour 2 auteur.rice.s choisi.e.s parmi les 4 précédents
- un temps complémentaire d'échanges ou de rencontres, qui peut prendre différentes formes selon les besoins, les propositions des partenaires et les opportunités : journée immersive dans un autre festival, session de pitch, lecture de scénario...

### Le Parcours à Entrevues

Le Parcours sera construit sur 5 jours, avec 4 participant.e.s, accompagné.e.s par 2 membres de l'équipe de l'APARR. La programmation (films vus, temps de rencontre) sera élaborée avec l'équipe d'Entrevues, et les participant.e.s pourront rencontrer le public lors de la projection de leurs films. Un temps de rencontre sera aussi ménagé avec les membres du jury, leur permettant d'avoir un véritable éclairage sur les différents projets et de mieux déterminer les personnes et projets pour lesquels la résidence aura un véritable impact.

Les rencontres professionnelles lors du Parcours seront partagées entre réalisateur.rice.s invité.e.s du festival et personnes ressources issues du tissu régional ou national. Ces rencontres sont de véritables plus-values pour les participant.e.s, qui peuvent ainsi confronter différentes expériences, manières de travailler, à travers les témoignages des professionnel.le.s rencontrés, mais aussi mieux connaître l'environnement professionnel régional.

Côté communication, nous travaillerons la visibilité de ce Parcours à travers l'édition d'un flyer présentant les participant.e.s et leurs films, disponible sur les différentes banques d'accueil du festival. Nous effectuons aussi un travail auprès de la presse locale, et gardons une présence intense sur les réseaux sociaux lors de ce temps fort – aidés en cela par l'équipe communication d'Entrevues. La création, sur notre site, d'une page dédiée à chaque édition du Parcours Nouveaux Talents permet aussi plus de lisibilité, et une meilleure mise en avant des profils des quatre personnes accompagnées.

### Les résidences

Deux réalisateur.rice.s seront sélectionné.e.s par le jury pour bénéficier d'une résidence d'écriture prévue en 2025. Elle permettra de les aider dans l'écriture et l'approche d'un projet de film à venir.

Deux temps de résidence, de quatre jours chacun, auront ainsi lieu en Bourgogne-Franche-Comté et seront encadrés par un scénariste consultant, Michel Meyer.

Nous essaierons d'espacer de 2 mois au moins les deux temps de résidence. Les participant.e.s ont ainsi assez de temps entre les deux résidences, pour travailler l'écriture et mûrir leur projet. La première aurait lieu en février ou mars dans la Nièvre, peut-être à Lormes, village engagé pour la culture et aux alentours duquel vivent de nombreux membres de notre réseau – dont Andréa Lejault, réalisatrice membre du jury 2024. La seconde aurait lieu côté Franche-Comté, dans un lieu à déterminer. L'idée est de profiter de ces résidences pour faire découvrir un peu plus le réseau des professionnel.le.s à nos résident.e.s.

## Une poursuite de l'accompagnement personnalisée

Chaque année, nous essayons de trouver des moyens de compléter les résidences, et de mettre en avant les réalisateur.rice.s émergent.e.s que l'action nous aide à repérer. L'idée est aussi de proposer un accompagnement, un suivi, aux candidat.e.s qui n'ont pas été retenu.e.s pour les résidences d'écriture, et de leur permettre de se croiser à nouveau lors d'autres festivals, d'autres temps de rencontre.

Les modalités de ce suivi sont modelées chaque année selon les impératifs du moment, mais aussi selon les besoins particuliers des participant.e.s, les opportunités de partenariats, les profils et liens avec le territoire de chacun.

Pour 2025, le jury a choisi d'accompagner les deux candidats non retenus pour les résidences de la façon suivante : Cyril Masson et Laura Blazquez-Pachon pourront bénéficier d'une journée en compagnie d'un "tuteur" pour apprendre à structurer leurs projets (à la fois à l'écrit et à l'oral) pour les présenter à des producteurs.

En outre, le partenariat noué en 2024 avec le Festival Chefs Op' en Lumière se poursuivra en 2025 : les deux « Nouveaux Talents » non choisis pour les résidences, ainsi qu'un troisième réalisateur émergent, choisi lors de la première étape de sélection par le jury, se voient offrir trois jours au sein du festival, les 28, 29 et 30 janvier (entrées et 2 nuits d'hôtel). Ils pourront ainsi participer au speed-meeting que nous organiserons dans ce cadre, assister aux séances, masterclass, workshops proposés dans la programmation grand public du festival, et bénéficier de rencontres privilégiées avec certains des invités.

Enfin, 2025 sera l'année d'une grande nouveauté : l'organisation d'un pitch commun aux différentes coordinations « Talents en court » au sein de Talents Connexion, au Festival international du film court de Clermont-Ferrand. Coordonnée par le TAP – Scène nationale de Poitiers, cette session de pitch aura lieu le mercredi 5 février 2025 de 16h à 18h, et rassemblera un.e candidat.e de chaque région. Les participant.e.s seront entièrement pris en charge financièrement grâce à l'aide du CNC et seront accueilli.e.s du lundi 3 au jeudi 6 février ; ils bénéficieront d'une préparation au pitch en amont. L'APARR enverra bien sûr un.e candidat.e d'une précédente édition ; ce pitch commun est une formidable opportunité pour faire connaître nos dispositifs, mettre en lumière les talents issus de nos territoires et leur permettre de rencontrer, peut-être, leur futur.e producteur.rice.

## UN TRAVAIL DE RESEAU ACCENTUE

Cette année encore, nous ferons appel à des professionnel.le.s reconnu.e.s dans notre région pour participer au jury qui sélectionnera les 4 participants du Parcours Nouveaux Talents, puis les deux réalisateur.rice.s qui bénéficieront des résidences d'écriture. La participation de ces professionnel.le.s au jury est également l'occasion de rencontres avec ces « Nouveaux talents », et de travailler à leur insertion dans le tissu professionnel de la région. C'est également le sens des nombreuses rencontres qui sont organisées lors du Parcours à Entrevues (réalisateur.rice.s, producteur.rice.s, programmeurs de festivals, acteurs de l'éducation à l'image...de notre région et d'ailleurs).

Au-delà, nous essaierons de tisser des liens entre les nouveaux talents accompagnés depuis ces dernières années et les autres associations structurantes de la région :

- avec le Bureau d'accueil des tournages, ressource essentielle pour leurs futurs projets ;
- avec certaines salles de cinéma de la région, par l'organisation de soirées-rencontres ponctuelles dédiées aux Nouveaux Talents, selon les envies et demandes des exploitants partenaires ;

- avec le Pôle régional d'éducation aux images, pour lequel les nouveaux talents peuvent être aussi des nouveaux intervenants potentiels sur le territoire.

Enfin, nous réserverons certainement plusieurs places aux « Nouveaux Talents » pendant la session de pitch que nous souhaitons organiser en 2025.

## L'INSCRIPTION DANS UN ECOSYSTEME REGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

### Une présence en et hors région poursuivie

La présence de l'équipe salariée et de certains adhérent.e.s bénévoles lors de nombreux événements cinéma sur l'étendue du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté est indispensable. Les déplacements lors d'événements régionaux permettent d'avoir une connaissance plus fine du territoire, des professionnel.le.s et acteur.rice.s qui peuvent y œuvrer, de créer du lien, et de leur faire connaître mieux l'association et ses actions. C'est aussi un moyen de recueillir leurs besoins et d'adapter au mieux nos propositions d'actions, voire de développer de nouveaux partenariats dans une perspective qui s'adapte à leurs réalités et à leurs projets.

Les liens étroits tissés avec les autres associations régionales de la filière (CIBFC, Pôle régional d'éducation aux images, Coordinations de Passeurs d'images, Lycéens et apprentis au cinéma) sont essentiels à une action concertée, efficace et pertinente ; le maintien d'un dialogue régulier est primordial, d'autant plus dans le contexte difficile qui s'annonce en 2025.

Nous poursuivrons nos déplacements (équipe salariée et mandataires des collèges compris) lors de grands événements nationaux ou de rencontres professionnelles ayant lieu dans d'autres régions (par exemple, réunions plénières de la Boucle documentaire, rencontres Films en Bretagne, Festival du film court de Clermont-Ferrand, FIPAdoc, rencontres Territoires d'images, etc.). Ces déplacements nous permettent d'étendre notre réseau hors de la région - ce qui constitue un impératif - et parfois nous donne la possibilité d'enrichir nos propositions de rencontres, prendre connaissance des réalités et problématiques des autres territoires, et de nous tenir au courant des grandes évolutions du secteur afin d'être à même d'être une source d'information fiable pour nos adhérent.e.s.

### Un dialogue constant avec les tutelles et les élu.e.s

C'est pour ainsi dire une marque de fabrique de l'APARR : rechercher, toujours, un dialogue régulier et franc avec les tutelles (Région, DRAC, CNC) pour pouvoir rendre compte de l'état de la filière, de ses besoins et de ses attentes. Essayer, ensemble, de composer avec le réel pour développer nos activités et la structuration de la filière. Partager notre expertise du terrain avec les élu.e.s, pour qu'ils et elles soient toujours au fait de notre réalité et des enjeux des professionnel.le.s, ainsi que de l'importance du tissu créatif sur les différents territoires de BFC, favorisant l'emploi, le rayonnement de la région, et la dynamique culturelle locale.

Nos tutelles sont de véritables partenaires, avec qui un dialogue constructif se construit année après année. Nous tenons à cette voie, qui permet les améliorations et progressions, même modestes. Rendez-vous est d'ores et déjà pris, pour ce début d'année et en compagnie des autres associations structurantes, avec M. Bertrand Veau, notre nouveau Vice-Président de Région chargé de la culture. Des échanges réguliers se font avec Amandine Thévenin, chargée de mission cinéma et audiovisuel à la Région, avec Laurence Deloïre, conseillère pour le cinéma, l'audiovisuel et le numérique au sein de la DRAC, et, depuis l'année passée, avec Emma Gondran, chargée de mission territoriale au CNC. Nous leur savons gré de leur écoute constante, et espérons, par ces

efforts communs, faire progresser peu à peu le fonds d'aide, les soutiens aux associations du territoire, ainsi que le développement de la filière.

Surtout dans la période actuelle, qui voit l'utilité des politiques publiques culturelles remise en question, il nous faudra accentuer ce travail auprès des élus locaux, notamment au niveau des villes moyennes, des métropoles et des départements, en les invitant dès que nous organisons un événement.

Nous allons également faire en sorte de mieux communiquer auprès de nos adhérent.e.s sur ces actions.

### Une volonté de mobilité internationale

Nous allons tenter d'inciter la mobilité de nos adhérent.e.s, notamment les producteur.rice.s. Nous avons rédigé dans le cadre du soutien du Ministère de la Culture à l'action internationale un projet de programme à la mobilité pour les producteur.rice.s de cinéma et d'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté qui a pour objectifs principaux de :

- donner de la visibilité aux sociétés de production ;
- rencontrer de nouveaux diffuseurs ;
- mieux connaître l'environnement des filières cinéma et audiovisuelles à l'étranger.

Il s'agirait d'envoyer des délégations de 3 producteur.rice.s en moyenne, sur 6 festivals et marchés internationaux documentaires : Visions du réel à Nyon (Suisse), Dok Leipzig (Allemagne), Sheffield Doc Fest (Grande Bretagne), IDFA à Amsterdam (Pays-Bas), DocsBarcelona (Espagne), CPH Dox à Copenhague (Danemark). Ce programme ne pourra voir le jour que si notre projet est retenu par le Ministère.

Nous souhaitons par ailleurs renforcer nos liens avec la Suisse avec qui nous avons peu d'échanges malgré notre proximité géographique, et dans un premier temps améliorer la connaissance du système audiovisuel suisse afin de créer par la suite des opportunités de coproduction et de favoriser l'émergence de projets transfrontaliers. Nous avons pris contact avec Alice Burgin qui est "Head of Industry" pour le festival Visions du Réel de Nyon et sommes en discussion pour trouver la meilleure formule pour un partenariat futur. Contact a également été pris avec Bern für den Film, association de professionnel.le.s du cinéma du canton de Berne pour voir si des croisements pourraient être possibles entre nos deux réseaux.

## FAIRE FILIERE : LES RENCONTRES APARR'TE

Depuis sa création, l'APARR place la rencontre comme un élément fondateur du travail de mise en réseau, qui est le cœur de son action. Projections, tables-rondes, partages d'expériences, masterclass, ateliers... et même apéros informels, sont autant d'occasions de croiser d'autres professionnel.le.s, d'échanger points de vue et informations, pour faire en sorte de fédérer les différents acteurs de la filière, dispersés sur le territoire vaste de la région.

C'est ainsi qu'ont émergé l'envie et le besoin d'organiser un temps de rencontre dédié, ramassé sur plusieurs jours, un événement qui soit à la croisée entre un mini-festival et des rencontres professionnelles et qui propose un temps fort de la filière. Cet événement constitue un espace de rencontres et de réflexions pour les professionnel.le.s ainsi qu'une formidable fenêtre de découverte des œuvres, des réalisateur.rice.s et des acteurs locaux pour les habitant.e.s du territoire.

Cet événement n'a pu se tenir en 2024, mais nous avons d'ores et déjà prévu de le faire renaître en 2025, avec, toujours, cette triple orientation : il s'adressera à la fois aux professionnel.le.s (tables rondes, rencontres pros), au grand public (projections-rencontres) et aux publics scolaires (ateliers, projections-rencontres).

### Les objectifs

Favoriser la rencontre entre les œuvres, ceux qui les façonnent, et les différents publics dans ce lieu particulier qu'est la salle de cinéma. Lever le voile sur les conditions de réalisation des films présentés, et, pour leurs auteur.rice.s, recueillir les impressions et remarques des spectateur.rice.s sur leurs créations.

Mettre en lumière la richesse et la diversité des films créés sur le territoire. L'excellence culturelle, même en matière de cinéma et d'audiovisuel n'est pas centralisée. Nombre d'artistes et de technicien.ne.s de talent vivant sur le territoire œuvrent à la vitalité culturelle de leur lieu de vie. Chaque année de nombreuses œuvres originales, documentaires et fictions, viennent enrichir le patrimoine filmique qui ne demande qu'à rencontrer davantage le public.

Renforcer la cohésion de la filière, en créant un espace de rencontre convivial entre ses acteurs régionaux. C'est un temps pour mieux se connaître, échanger et stimuler ainsi les collaborations futures, les entraides, les passages de compétences... Il s'agit de nous réunir autour de ce qui nous unit : l'amour du cinéma, de l'imaginaire qu'il suscite et des visions singulières qu'il porte.

### Une organisation collective

Les rencontres APARR'té 25, de retour au CinéMavia de Gray, proposeront différents types de rencontres :

- des projections-rencontres pour le grand public accompagnées par les réalisateur.rice.s et les professionnel.le.s du territoire,
- des séances à destination des collégien.ne.s et lycéen.ne.s, complétées par des ateliers pratiques à destination des écoles élémentaires,
- des ateliers et tables rondes à destination des professionnel.le.s
- des moments plus informels, festifs, où il sera possible d'échanger et de se rencontrer.

Le programme sera à nouveau travaillé de façon collaborative au sein d'un groupe de travail composé de l'équipe salariée et de bénévoles.

Le programme s'étalera sur 2 jours et demi, du jeudi au samedi matin.

Nous travaillerons aussi étroitement avec les partenaires territoriaux : ville, communauté de communes, office de tourisme, etc. Et, au niveau du tissu cinéma et audiovisuel, avec les sociétés et associations de production, les associations "tête de réseau" de la filière, avec lesquelles seront pensées et mises en œuvre certaines des rencontres au programme : le Pôle régional d'éducation aux images, Passeurs d'images BFC, Les Petites Caméras, les CIBFC...

## La communication

Le plan de communication mixera outils print (affiches, dépliants-programmes) et numériques (page dédiée sur notre site web, réseaux sociaux, mailings). Avec la création d'un nouveau visuel - en collaboration avec un graphiste dijonnais – qui sera par la suite décliné sur les différents médiums de communication. Les affiches et flyers seront diffusés largement dans les lieux régionaux ayant une sensibilité pour le cinéma, avec un accent mis sur la diffusion dans la ville d'accueil bien entendu, mais aussi dans le département visé. Un travail de presse sera également mené en direction de la presse locale et régionale.

Cette quatrième édition d'APARR'té sera aussi l'occasion de fêter les 20 ans de l'APARR, avec un temps festif, réclamé par l'ensemble des adhérents.

## INTENSIFIER LA DIFFUSION DES FILMS

Afin de promouvoir la filière auprès du grand public, l'APARR mène une veille autour des productions en lien avec la région et valorise depuis sa création les œuvres produites sur le territoire auprès d'un large public. Le catalogue de courts métrages et documentaires, *Docs ici, Courts là*, est un outil précieux pour répondre à cet objectif et depuis quelques années ce travail de promotion s'élargit au-delà du dispositif.

### DOCS ICI, COURTS LA

Pour encourager la visibilité dans la durée des œuvres tournées, produites en Bourgogne-Franche-Comté ou dont les auteurs viennent ou vivent dans la région, tout en favorisant la rencontre entre le public et les équipes des films, l'APARR mène depuis 2013 l'opération *Docs ici, Courts là*, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du CNC.

Concrètement, l'APARR met un catalogue de documentaires et de courts métrages de fiction à disposition des potentiels diffuseurs, et ce toute l'année (de janvier à décembre) sur le site [www.docsicicourtsla.com](http://www.docsicicourtsla.com).

### Sélection des films 2025

Pour la 12<sup>ème</sup> édition, 11 nouveaux films rejoindront le catalogue (à retrouver en annexe), également partagés entre documentaires et courts métrages de fiction. La sélection a été effectuée par deux jurys, la médiation par Aurélia Besnard, chargée de diffusion à l'APARR. Une douzaine de films de chaque catégorie ont été soumis aux avis des jurys. Cette année, il y avait quatre personnes dans le comité documentaire, dont deux personnes pour l'association 47.2. Il avait été convenu en amont que tous les deux devaient s'accorder pour ne donner qu'une seule voix.

### Jury fiction 2025

- Claire Guéret, médiatrice éducation aux images au Centre Images de BFC ;
- Juliette Marrécau, autrice-réalisatrice ;
- Jean-Christophe Pape, directeur du cinéma Arletty d'Autun

## Jury documentaire 2025

- Christine Thannberger, bibliothécaire à la médiathèque de Champollion de Dijon ;
- Delphine Ziegler, autrice-réalisatrice ;
- Hervé Coqueret, vidéaste et membre de l'association 47.2 ;
- Alexis De Raphelis, artiste et membre de l'association 47.2

## Perspectives d'évolution de *Docs ici, Courts là*

### D'un point de la vue de la communication

L'année 2025 marque une nouvelle identité graphique pour le dispositif, toujours réalisée par la graphiste Anne Gautherot. Pour cette nouvelle proposition, l'objectif était de mettre en avant l'idée de lien, de rencontre devenue un marqueur central de *Docs ici, Courts là*. Sa proposition s'inspire directement de l'univers d'Edward Muybridge et convoque aussi le travail de Marey (référence qui reste davantage accessible pour le grand public). Ce nouveau visuel arrive à un moment où le dispositif nous paraît davantage identifié à travers la région et nous permet ainsi une plus grande liberté en termes esthétiques pour s'éloigner des visuels des précédentes années en choisissant aussi de libérer le logo de son cartouche afin de lui apporter une touche de modernité.

Le livret présentant les nouveaux films continuera d'être imprimé à 3200 exemplaires et envoyé à travers la région à la fois aux structures inscrites à *Docs ici, Courts là* mais aussi à des structures repérées. Ce document sera aussi distribué tout au long de l'année lors des déplacements de l'équipe. En revanche, il a été convenu d'arrêter l'impression (et l'envoi) d'affiches, qui nous semblaient peu utilisées. Nous faisons donc le choix d'imprimer au fil de l'eau des affiches lorsqu'un programmeur nous le demande.

C'est aussi l'occasion de proposer une nouvelle bande annonce (l'actuelle avait été réalisée en 2019) montée par Sophie Réthoré avec les films ayant rejoint *Docs ici, Courts là* entre 2020 et 2025. La bande annonce sera mise à disposition des structures programmatrices et diffusée en ouverture des projections. Elle sera plus courte que les précédentes, en n'excédant pas 1 min 40. Le choix de la musique reflète aussi la volonté de l'association de mettre en avant les artistes qui vivent et travaillent sur le territoire en faisant appel au label dijonnais « Bruit Marron ». Nous proposerons aussi un format DCP pour les salles de cinéma.

### Du côté de l'éditorialisation

Comme nous l'avions évoqué dans le projet 2024, une liste de films avait été transmise au groupe de travail autour de *Docs ici, Courts là*, afin de réfléchir à leur potentielle suppression du catalogue. En effet, ces films n'avaient pas été programmés depuis plusieurs années (plus de cinq ans). Les visionnements ont eu lieu au cours de l'année 2024 et ce sont finalement 25 films qui seront retirés du catalogue à partir de janvier 2025. Les ayants-droits ont déjà été informés de ces nouvelles dispositions et le groupe de travail a décidé de systématiser ce principe : les films n'ayant pas été programmés dans les cinq années précédentes sortiront automatiquement du catalogue. Un mail sera envoyé en mars de l'année civile en cours afin d'informer l'ayant-droit de cette suppression qui prendra effet immédiatement.

Le groupe de travail a également décidé qu'un film ne pourrait rejoindre le catalogue qu'entre les années N+2 à N+5 de son année de production. Cette temporalité permet ainsi au film de circuler de manière classique et évite aussi l'écueil de recevoir des films trop anciens laissant penser que le dispositif prend des allures de cinémathèque.

Ce groupe de travail a aussi choisi de réduire le nombre de films rejoignant le dispositif chaque année passant de 12 à 11, *a priori* cette réduction concernera plutôt la fiction (en accord avec la réalité de notre territoire qui propose davantage de documentaires chaque année). Ce choix a été fait pour être en mesure de continuer à mener un travail qualitatif d'accompagnement et de promotion des films sans noyer les programmeur.s dans un catalogue trop conséquent.

Lors de la dernière AG de l'association, il a aussi été voté que l'adhésion à l'APARR, en tant que membre utilisateur de *Docs ici, Courts là* s'élèverait à 20€ TTC pour les quelques structures qui ne sont pas en région BFC.

Enfin, nous aimerions mettre en place des entretiens avec certaines structures programmatrices de *Docs ici, courts là*, afin de recueillir leur parole, valoriser leur travail et permettre à d'autres structures qui ne programment pas de découvrir le dispositif et son fonctionnement grâce aux témoignages de leurs pairs. L'idée serait de recueillir ces témoignages sous forme de podcast (cette mission pourrait être confiée à la personne volontaire en service civique qui rejoindra normalement l'équipe de l'APARR en avril) et aussi sélectionner quelques extraits sous forme écrite que l'on pourrait mettre en ligne sur le site de *Docs ici, Courts là* et sur les réseaux sociaux.

### **Poursuite et enrichissement de partenariats**

L'équipe de l'APARR poursuit l'idée d'organiser ponctuellement des temps de présentation du dispositif en adossant ces temps à des événements existants afin de mutualiser les déplacements. Ainsi, un temps de présentation, initié depuis deux ans, avec le réseau des médiathèques de l'Yonne par l'intermédiaire de la bibliothèque départementale devrait se renouveler en 2025. Ce type de présentation pourra être proposé aux autres bibliothèques départementales de la région, c'est le cas de celle de Haute-Saône avec laquelle nous avons prévu un temps de rencontre pour les médiathécaires de leur réseau (et afin de préparer le Mois du doc) en février 2025.

La présence de l'équipe aux divers événements organisés par des partenaires (journée éducation aux images, prévisionnement des CIBFC, festivals, projections, etc.) permet de promouvoir le catalogue (et plus largement les films en lien avec la Région) de manière informelle auprès de potentiels diffuseurs. Nous continuerons bien sûr à suivre l'actualité de la filière et essayer d'être présents (équipe ou membre actif de l'APARR) auprès d'un maximum d'événements.

L'APARR poursuivra des partenariats établis avec d'autres structures ressources en BFC comme les CIBFC ou encore Centre Image avec un projet de corpus pour la mash-up à partir d'une sélection de courts métrages de *Docs ici, Courts là*. La fabrication de ce corpus se poursuit du côté de l'équipe de Centre Image, l'idée étant de proposer des ateliers mash-up à partir de photogrammes de courts métrages issus du catalogue, accompagné d'une projection d'un de ces courts. Le corpus de films a donc été choisi pour un public adolescent afin que l'atelier soit proposé à partir du collègue.

L'équipe de l'APARR a proposé quelques documentaires - qui semblent pertinents pour les salles du réseau - au coordinateur des CIBFC afin de mettre en place des cycles de projection-rencontre dans les salles de cinéma pour enrichir les propositions « Recherche et découverte » du classement art & essai ainsi que des courts métrages pour le nouveau label « court métrage » mis en place dans cette dernière réforme du CNC. 2025 nous permettra donc de poursuivre et continuer d'accroître le travail déjà entrepris depuis plusieurs années avec les salles indépendantes du réseau des CIBFC ; cette réforme du CNC pour le classement art et essai nous semble être un levier important pour encourager les exploitants à diffuser des documentaires et courts métrages avec l'atout supplémentaire de pouvoir accueillir les membres des équipes pour enrichir la séance.

Nous continuerons également à suivre l'appel à projets de la Cité éducative avec la ville de Dijon et la FRMJC en assistant aux réunions sur le quartier des Grésilles et de la Fontaine d'Ouche. Le catalogue peut être une ressource pour d'éventuels projets avec d'autres structures implantées sur ces quartiers. Nous avons également initié depuis juillet 2024 un partenariat avec le CCAS de Dijon sur le quartier des Grésilles avec une projection mensuelle (à la Coursive ou à la médiathèque Champollion) qui se poursuivra jusqu'en juillet 2025 (voire au-delà) pour un groupe de femmes du quartier (« Juste pour elles » qui se réunit chaque semaine autour d'un café mais aussi pour des sorties culturelles : exposition, opéra, théâtre, etc.). Ces séances sont parfois accompagnées de rencontres avec les réalisateur.rice.s des films. Ces projections sont des espaces privilégiés pour échanger autour de certains sujets qui renvoient parfois à des expériences personnelles et peuvent permettre de libérer une parole, parfois enfouie depuis des années.

Nous avons aussi initié des séances dans le cadre du « Conviv café » qui a lieu tous les vendredis au sein du CCAS des Grésilles, ces rencontres-café ont lieu toutes les semaines et sont ouvertes à tous les habitant.e.s. Nous avons déjà organisé une première séance d'un court métrage en 2024 et prévoyons de développer ces propositions avec ce public qui a été assez réceptif lors de cette première « projection test ». Une seconde séance est déjà prévue en février et nous devons échanger avec l'équipe du CCAS pour évoquer la possibilité de pérenniser ces « rendez-vous cinéma ».

Plus généralement, nous continuerons bien sûr de nous appuyer sur des événements nationaux comme la Fête du court et le Mois du doc pour proposer des programmations pertinentes auprès des différents publics, notamment avec les salles de cinéma mais aussi avec les médiathèques qui programment – pour la plupart – essentiellement en novembre pour le Mois du doc.

Nous poursuivrons notre travail de lien avec des acteurs des domaines éducatif, culturel, social, etc. et à encourager leur mise en relation lorsqu'elle s'avère pertinente. Le développement de *Docs ici, Courts là* en 2025 s'appuiera de nouveau sur un réseau large et varié d'acteurs de la diffusion : festivals, circuits itinérants, salles de cinéma fixes, réseau des CIBFC, médiathèques, centres hospitaliers, centres culturels, établissements scolaires, structures d'éducation à l'image, etc. mais aussi en allant parfois au-delà du dispositif, en proposant de manière de plus en plus régulière des programmations croisées avec des films présents dans *Docs ici, Courts là* et des films récemment sortis.

## AU-DELA DE DOCS ICI, COURTS LA

L'année 2025 va permettre de poursuivre le travail mené pour promouvoir des films en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et qui ne sont pas dans *Docs ici, Courts là*, notamment en partenariat avec les CIBFC. L'équipe continuera de participer à leurs pré-visionnements (organisé tous les deux mois) afin d'être mieux identifiés par les exploitants et - en lien avec la coordination des CIBFC - l'équipe de l'APARR pourra profiter de ces journées pour proposer de nouvelles line-up, ou encore la diffusion de certains courts métrages.

Nous poursuivrons aussi le partenariat autour de tournées d'auteur.rice.s en région (une tournée documentaire et une tournée fiction) sous les mêmes modalités que les années précédentes (prise en charge d'un nombre déterminé de rémunérations, et aide logistique avec un appui à la communication auprès de l'équipe des CIBFC).

Nous imaginons aussi un temps de rencontre avec les salles du réseau des CIBFC pour entendre leurs contraintes, échanger autour des nouveaux points de la réforme du CNC et réfléchir autour de la possibilité de mieux travailler ensemble. L'idée est aussi de penser la place des films qui sont fabriqués en dehors des circuits classiques pour parvenir à attirer du public en salle.

Une réflexion collective avec France 3 BFC et le chargé de programme a aussi été entamée afin de mettre en avant le format court. Les modalités et les programmes restent encore à construire mais l'idée est de se rencontrer en

2025 pour échanger autour de ces possibilités et réfléchir à un certain nombre de films (du catalogue de *Docs ici*, *Courts là* et hors catalogue) à proposer.

La collaboration initiée en 2023 avec le festival Filmz de Mayence et plus particulièrement la Haus-Burgund devrait se poursuivre en 2025 autour d'un « mini festival » de courts métrages. L'idée serait de proposer trois soirées entre le 1<sup>er</sup> et le 3 juillet avec une soirée d'ouverture autour d'un programme de courts métrages Bourgogne-Franche-Comté au cinéma Capitole. Cette soirée spéciale BFC a été validée par le cinéma et nous avons déjà envoyé des propositions de courts métrages à la Haus-Burgund d'auteur.rice.s émergent.e.s. La seconde soirée (qui reste à confirmer par le Cinémayence) devrait proposer un programme de courts métrages francophones d'autres pays (Québec, Belgique, Kenya...). Nous aimerions donc profiter de la présence de ces réalisateur.rice.s pour organiser une session de rencontre avec les réalisateurs de BFC et pourquoi pas un mini atelier pitch afin de favoriser l'échange et permettre la découverte entre deux manières de travailler.

Nous continuerons également les collaborations avec les différents festivals de la région et notamment en janvier avec le Festival Cinéclectiques et le cinéma de Gray où, en plus de la séance de courts métrages (initiée depuis quatre ans), nous avons proposé *Fario* de Lucie Prost en sa présence. Le lendemain, son précédent court métrage *Va dans les bois*, sera projeté dans un programme de trois courts métrages, autour de la thématique de l'animalité, choisie cette année par le festival.

L'équipe a également rencontré la nouvelle équipe du Cinéma de Nuits-Saint-Georges, avec laquelle nous avons échangé autour d'une possible collaboration à la fois pendant l'année autour de séance-rencontre et plus spécifiquement pendant leur festival « Voir un petit court » afin de mettre en avant le travail d'un.e auteur.rice émergent.e avec la projection d'un de ses courts métrages et une rencontre autour de son parcours auprès du grand public, voire d'un atelier mené par ce même artiste auprès des réalisateur.rice.s participant au festival.

Bien entendu, les rencontres *Aparr'té* qui se tiendront de nouveau en septembre 2025 permettront de mettre en avant des documentaires, des courts métrages et des longs métrages de fiction en lien avec le territoire auprès du public des professionnel.le.s, des scolaires et du grand public.

## MIEUX FAIRE CONNAITRE L'ASSOCIATION ET LES PROFESSIONNEL.LE.S

La communication est un pilier essentiel dans toute structure souhaitant se développer et pérenniser son activité. Cela est d'autant plus vrai pour une association de réseau telle que l'APARR, qui doit à la fois faire connaître ses actions, valoriser les membres adhérents ; mais aussi savoir se raconter, déployer un discours capable de capter les professionnel.le.s présent.e.s dans toute la région, et d'être mieux identifiée auprès des partenaires et institutions.

### ANIMATION DU SITE APARR / PORTAIL DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté ([www.aparr.org](http://www.aparr.org)) est animé par l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et de structures** : comédien.ne.s, technicien.ne.s, auteur.rice.s et réalisateur.rice.s, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Sa vocation, et la vocation de ses membres :

- **Développer la connaissance mutuelle** des acteurs et les occasions de travailler ensemble ;
- **Renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région ;
- **Apporter des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet dans la région.

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission :

- **D'alimenter le site au quotidien**, pour une information la plus complète possible ;
- **D'être à l'écoute des membres inscrits** ou de toute personne souhaitant plus d'informations concernant le portail ou ce qu'il contient ;
- **De veiller** tout au long de l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

## LES AUTRES OUTILS : RESEAUX SOCIAUX ET NEWSLETTERS

Au fil des années, la vocation du portail a évolué selon l'usage qu'en ont fait les professionnel.le.s du réseau, mais aussi suivant l'évolution des outils de communication numérique (et notamment l'évolution grandissante des réseaux sociaux). Il a donc fallu s'adapter et développer nos propres outils, complémentaires au portail :

**Une page Facebook publique** : destinée aux professionnel.le.s de notre réseau, mais également vitrine de l'activité cinéma et audiovisuelle en Bourgogne-Franche-Comté pour les acteurs d'autres régions ou nationaux ;

**Un groupe Facebook privé** : lieu d'échange privilégié entre professionnel.le.s du réseau, son accès est limité et contrôlé pour garantir sa pertinence ;

**Un compte Instagram**, créé en 2020 ; ce média visuel correspond parfaitement à la nature de notre association et se démarque de la page Facebook avec une grande possibilité de création dans le contenu proposé menant à davantage d'interactions avec notre communauté ;

**Une page LinkedIn**, créée en 2021 ; ce réseau social a pour vocation de mettre en réseau les professionnel.le.s, il nous a donc paru très intéressant de s'y développer en construisant notre propre réseau représentatif du paysage cinématographique et audiovisuel de la région.

**Une carte interactive**, afin de valoriser nos adhérent.e.s en les référençant géographiquement, avec un lien vers leur fiche de l'annuaire des pros, s'ils en disposent d'une.

En 2025, l'APARR poursuivra l'animation et l'alimentation de ces divers outils qui apportent une réactivité et une notion de réseau plus importante que le site internet classique. La newsletter, utilisée depuis la création du portail, continuera à être envoyée mensuellement en 2025. Elle est destinée à tous les inscrits au portail, contient des informations générales sur des événements régionaux à venir (portés ou non par l'APARR), des informations sur les films du réseau, des retours sur des événements (ateliers, rencontres...) et toute information susceptible de mobiliser la filière. Cette newsletter est complétée par des mailings plus informels, envoyés selon les besoins et l'actualité à différents groupes : adhérent.e.s du portail, listes de diffusion des collègues (collège producteur.rice.s, collège art-tech, collège auteur.rice.s-réalisateur.rice.s)...

## Différents outils numériques sont également utilisés pour communiquer autour des actions et de l'actualité de Docs ici, Courts là :

**Une newsletter mensuelle** : elle est envoyée chaque début de mois aux membres adhérent.e.s afin de les informer des séances publiques à venir, des événements auxquels nous participons et de l'actualité de notre réseau de partenaires ;

**Une newsletter mensuelle des séances à venir** : sur inscription, elle permet au grand public et aussi aux programmeurs de se tenir informés des séances près de chez eux ou de leurs établissements ;

**Une page Facebook publique** : elle est alimentée plusieurs fois par semaine en partageant l'actualité de Docs ici, Courts là et celle de ses partenaires afin de mettre en lumière la vie des films “made in Bourgogne-Franche-Comté” ;

**Une carte interactive**, née d'une volonté commune avec le Bureau d'Accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté, de mettre en valeur les films ayant intégré le catalogue depuis 2020, en fonction cette fois-ci du lien qu'ils ont avec la région.

Il est aussi possible de retrouver l'actualité de Docs ici, Courts là via les comptes Instagram et LinkedIn développés par l'APARR. Il est intéressant pour nous de conserver des outils dédiés à Docs ici, courts là, davantage tournés vers le “grand public” et les structures programmatrices que nos outils numériques habituels.

## PROJETS POUR LES OUTILS DE COMMUNICATION EN 2025

### Savoir se raconter

Il a été décidé début 2024 d'adopter une nouvelle politique tarifaire, permettant l'accès à nos divers rendez-vous (ateliers, Jeudi de l'écriture, speed-meeting...) uniquement aux personnes à jour de leur cotisation annuelle. De fait, le rôle de l'association et ce qu'elle pouvait apporter à ses adhérent.e.s a été clarifié, ce qui s'est traduit par une nette hausse des nouvelles adhésions sur l'année. Il est donc primordial de continuer à modeler notre discours pour qu'il traduise le plus justement les valeurs et les missions que porte l'APARR. Dans la continuité de cet objectif, un document va être créé - en partenariat avec Bourgogne-Franche-Comté Tournages et cinéma - pour donner à voir une photographie des structures réseaux constituant la filière cinéma et audiovisuel en région.

Ce besoin de clarification se fait également ressentir dans la manière dont nous communiquons sur les réseaux sociaux. Actuellement, nous adoptons une posture plutôt portée sur l'événementiel (nos actions, celles du réseau) et nous souhaiterions, en 2025, développer davantage un discours sur ce qu'est l'APARR, ce que nous proposons ou non et ce que nous pouvons apporter aux professionnel.le.s de la région en tant que tête de réseau (travail de lobbying, impulsion d'un réseau des festivals de cinéma par exemple). L'idée étant de faire occasionnellement des séries de visuels sobres et graphiques, accompagné de textes concis pour décliner les propos détaillés dans notre flyer de présentation, ou s'adaptant en fonction des besoins de communication du moment.

Aussi, l'envie de développer des portraits d'adhérent.e.s, sous forme audio ou vidéo, est grandissante mais cela est chronophage. Nous travaillerons donc à développer ce projet sur l'année à venir, en s'appuyant également sur la venue d'un.e service civique qui pourra, en fonction de ses compétences, venir en appui à l'équipe salariée.

### Des changements pour améliorer le site

Début 2025, nos deux sites ([www.aparr.org](http://www.aparr.org) et [www.docsicicourtsla.com](http://www.docsicicourtsla.com)) feront l'objet d'une mise à jour importante pour leur permettre de rester adaptés aux évolutions récentes du langage php. Cette mise à jour, qui

nous permettra de moderniser le graphisme des sites et d'améliorer leur « responsive design », représente un coût important qui sera amorti sur 5 ans.

Nous pensons nécessaire d'apporter certaines modifications, esthétiques et structurelles, au site internet de l'APARR pour continuer de le rendre attractif aux visiteurs tout en leur offrant les meilleures conditions de navigation possible.

Ainsi, début 2025, des changements apparaîtront, notamment sur la page d'accueil, permettant :

- d'alléger visuellement le header avec des logos et un menu plus sobres ;
- de valoriser nos événements en les différenciant de l'actualité globale du réseau ;
- de mettre davantage en avant nos deux annuaires, particulièrement celui des films qui est à ce jour trop peu consulté.

### Les relations presse

Nous porterons une attention particulière au développement des relations presse durant l'année 2025. Un travail important et nécessaire pour donner de la visibilité à l'association, aux actions que nous mettons en place tout au long de l'année ; mais surtout pour valoriser nos adhérent.e.s et leurs succès, qui contribuent à faire vivre la filière cinéma en Bourgogne-Franche-Comté.

Une première initiative commune a été menée en partenariat avec Bourgogne-Franche-Comté Tournages et cinéma, avec la rédaction d'un dossier de presse à l'occasion de la sortie de *Fario*, le premier long métrage de Lucie Prost, permettant un beau rayonnement de la région comme territoire de cinéma. Cette collaboration, initiée en 2024, va être poursuivie en 2025 sous la forme, notamment, d'une conférence de presse pour clarifier les missions de chaque structure et mettre en valeur la filière et ses succès sur le territoire.

### La carte interactive

L'année 2024 est marquée par une hausse des adhésions, et la carte interactive référençant les adhérent.e.s peut être un des biais favorisant les membres de notre réseau à prendre leur cotisation. Nous continuerons donc de développer cet outil en 2025, en envisageant des améliorations, dans la mesure du possible.

### L'annuaire des professionnel.le.s

Grâce à un travail de mise à jour en supprimant les fiches obsolètes, l'annuaire est à ce jour un outil fiable et collaboratif, recensant 357 professionnel.le.s de la filière cinéma-audiovisuel de la région. Depuis fin 2023, il est également complété par une carte des adhérent.e.s, permettant de situer géographiquement les adhérents à jour de leur cotisation et d'avoir un accès direct à leur fiche annuaire. Pour 2025, nous continuerons ce travail de mise à jour constante de l'annuaire pour garantir son bon fonctionnement, mais également en essayant de trouver un moyen visuel de différencier les personnes adhérentes parmi celles inscrites, afin de valoriser l'adhésion.

### L'annuaire des films

Notre travail de veille quant aux films tournés ou produits en région s'est poursuivi en 2024. Se pose évidemment aujourd'hui la question de l'exhaustivité de cet outil, qui demanderait un travail de mise à jour constant. Et également de son utilisation par les visiteurs du site : c'est un travail d'archivage et de conservation de la mémoire filmique de la région considérable, mais peut-être sous-utilisé, une réflexion sur sa mise en valeur sera menée en 2025. Une « newflash » sera également envoyée aux membres du réseau en cours d'année, pour les inciter à inscrire leurs nouveaux films à l'annuaire - complétée par une communication via les réseaux sociaux. L'idée est vraiment de pousser les professionnel.le.s à s'emparer de cet outil, car nous ne pouvons en assurer seuls la mise à jour complète.